Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé a ouvert aujourd'hui la **réunion de l'instance de simplification administrative** composée des principaux représentants des professionnels de santé, de la direction de la sécurité sociale et de l'assurance maladie.

Elle a annoncé l'engagement des travaux de simplification administrative sur la base d'une **feuille de route** en **trois axes** :

- faciliter le regroupement et l'installation des médecins ;

- généraliser le tiers payant ;

- simplifier la vie quotidienne des médecins.

Marisol Touraine a souligné les avancées réalisées jusqu'ici en matière de simplification administrative et a appelé à l'approfondissement des mesures mises en œuvre, notamment en vue de rationaliser le recours aux certificats médicaux.

Elle a insisté sur la nécessité que l'ensemble des chantiers identifiés dans le cadre de la feuille de route soient mis en œuvre de façon concertée avec les représentants des professionnels de santé.

La prochaine réunion de l'instance de simplification administrative est prévue mi-avril pour arrêter le calendrier détaillé des mesures proposées et réaliser un premier point d'étape.